



Communiqué

Montreux, 10 juillet 2025

Travaux de réfection des paravalanches dans les hauts de Montreux

D'importants travaux de réfection des ouvrages paravalanches du secteur Verraux-Jaman débuteront le 15 juillet 2025. Ce chantier, estimé à CHF 2,3 millions, s'inscrit dans une stratégie de long terme visant à sécuriser la Baye de Montreux et à prévenir les risques de crues torrentielles.

Une intervention nécessaire pour la sécurité de toute et tous

Suite à plusieurs études menées depuis 2019, il est apparu indispensable de remettre en état les infrastructures de protection en altitude, endommagées par le temps et les intempéries. Ces ouvrages jouent un rôle essentiel dans la prévention de catastrophes naturelles, comme celle survenue en 1927.

Héliportage du matériel depuis le col de Jaman

Les travaux concernent notamment la réfection de structures métalliques, filets et claies paravalanches. En raison de l'inaccessibilité du site par voie terrestre, le matériel sera acheminé par camion jusqu'au col de Jaman, puis transporté par hélicoptère jusque dans la région du Merdasson. Ces opérations logistiques engendreront des nuisances sonores ponctuelles ainsi que des perturbations routières.

Un chantier encadré et subventionné

Ce projet bénéficie de subventions cantonales et fédérales couvrant 70 % des coûts. Il est supervisé par des spécialistes en dangers naturels et fait partie d'un programme plus vaste de protection du territoire, au même titre que les mesures prises à Toveyre ou encore dans les gorges du Chauderon.

Respect de l'environnement et vision durable

Les travaux n'entraînent aucune atteinte à la forêt environnante. Par ailleurs, de nouvelles plantations protectrices sont également à l'étude dans le cadre de ce programme de protection du territoire. Ce chantier marque un tournant dans la gestion préventive des risques naturels, en conjuguant sécurité des habitants, préservation des milieux naturels et vision à long terme.

La Baye de Montreux

En août 1927, une crue dévastatrice avait inondé les rues de la ville et causé d'importants dégâts. L'une des causes était qu'à l'époque, des zones avaient été massivement déboisées en vue d'augmenter la surface de pâturages. Dans les pentes très raides des hauts, des glissements de terrain étaient devenus plus fréquents et des matériaux naturels tels que terre, gravats, roches ou arbres s'accumulaient progressivement dans la Baye de Montreux. Les fortes pluies augmentant le débit de la Baye, ces embâcles naturels se sont rompus et se sont mis en mouvement vers le lac, envahissant au passage les rues de la ville. Depuis, des zones de forêts protectrices ont été replantées et des paravalanches ont été installés. Aux abords des rivières montreusiennes, des zones urbaines considérées comme étant à risque sont interdites à la construction depuis 2012.

Contacts :

Caleb Walther, Conseiller municipal, Patrimoine, sport et urbanisme : 078 686 81 23 -

caleb.walther@montreux.ch

Alexandre Allenspach, Chef forestier, alexandre.allenspach@montreux.ch – 021 962 78 00